

Contestation permis de construire

Par MONTRESOR, le 06/11/2011 à 19:21

Bonjour,

Je conteste un permis de construire déposé par une mairie qui veut édifier une salle des fêtes à 5m de mon hangar agricole, contenant des animaux et du fourrage.

La contestation a été faite directement au Tribunal Administratif.

Aujourd'hui leur avocat dit "que j'aurais dû prévenir la partie adverse".

Est-ce vrai?

Merci de votre réponse.